



ENTRAIGUES
SUR LA SORGUE

RESTAURATION COMMUNALE



NOUVEAUX TARIFS AU 1^{er} OCTOBRE 2024 – Conformément à la délibération n°2024-09-09

REPAS	TARIFS Au 1 ^{er} Mai 2018 Délibération n°5 du 12/04/2018	NOUVEAUX TARIFS Au 1 ^{er} Octobre 2024 Délibération n°2024-09-09 du 16/09/2024
CANTINE SCOLAIRE	2.45 € (tarif inchangé)	2.45 € (tarif inchangé)
FONCTIONNAIRE/PERSONNEL COMMUNAL	7.00 €	8.00 €
REPAS RESTAURANT Foyer 3 ^{ème} AGE	5.00€	6.00 €
REPAS RESTAURANT Foyer 3 ^{ème} AGE Extérieur à la commune	8.00 €	10.00 €
Repas en demande exceptionnelle Collectifs associatifs ou autres	8.50 € (Tarif inchangé)	8.50 € (Tarif inchangé)